

Codalet Infos

N°58 : Janvier 2024

Le mot du Maire

Sommaire :

Le Mot du Maire

Les réalisations

Vie en collectivité

Les festivités & Commémorations

Bon à savoir

Nos Joies, Nos peines

Codalétoises, codalétois il faut reconnaître que si tous les événements nationaux et internationaux sont anxiogènes et peuvent impacter notre moral, il nous faut garder toujours espoir de jours meilleurs.

2024 sera également une année de décisions importantes pour l'avenir de l'Europe et notre avenir immédiat. Nous devons élire les députés européens au mois de juin pour une durée de cinq ans. Cette élection ne comportera qu'un seul tour.

L'action communale se concrétise par différents thèmes qu'il est impossible d'énumérer. Vos élus et le personnel communal œuvrent jour après jour, afin d'entretenir notre village, rendre service aux habitants, régler les différents litiges mais aussi préparer l'avenir de notre cité.

L'embellissement du cœur du village est achevé : des balustrades en ferronnerie entrecoupées de jardinières, la réfection du muret, de nouvelles toilettes en inox, la mise en place d'une table et de porte vélos apportent un bel aspect mais également plus de sécurité et d'hygiène dans le centre bourg.

Le deuxième jardin familial «la Font dels maxos» s'est doté d'une cabane construite par l'association «el Mener» qui vient parachever ce petit coin de convivialité.

Tous ces travaux ont été réalisés grâce aux subventions de l'état et du département.

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé. Il concernera tous les professionnels et les particuliers. C'est pourquoi la commune a mis en place des bacs pour le tri collectif fournis par la communauté de communes. Ceux-ci sont disposés derrière le lavoir.

Les travaux d'aménagement dans le cadre du plan vélo se réaliseront courant 2024 et permettront de relier la rue du Conflent à la commune de Prades.

Concernant le stationnement en centre-ville, nous sommes toujours en attente de vente de terrain ou autre, pour résoudre le problème. Nous appelons les propriétaires possédant un garage à y stationner leurs véhicules.

Le premier janvier votre nouvelle secrétaire, Nadine PEREZ occupera son poste à temps plein du lundi au jeudi inclus. La mairie sera ouverte au public les mardis et jeudis de 9 heures à 16 heures non-stop. Nous remercions Tiphaine WOHERD pour son implication durant sa formation de secrétaire de mairie, et lui souhaitons le meilleur pour son futur emploi.

Avec l'ensemble du conseil municipal et des employés communaux, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse année 2024. Nous nous retrouverons lors des traditionnels vœux du maire le vendredi 26 janvier à la Parraguera.

Avec tout mon dévouement

Votre Maire Michel LLANAS

Réalisations

1/ Accessibilité et sécurisation des abords du cimetière :

La 1ère phase des travaux des abords du cimetière a commencé par l'ouverture du mur, côté Codalet, et la réalisation de la rampe d'accès. Ces réalisations permettront aux personnes à mobilité réduite d'accéder plus aisément à l'enceinte du cimetière. Reste à disposer les gardes corps, actuellement en cours d'élaboration, ainsi que la porte d'entrée.

La 2ème phase consistera à la matérialisation des emplacements de places de stationnement qui seront moins nombreuses qu'initialement prévues.



2/ Grille rue du canal

La grille rue du canal avait été endommagée suite au passage de gros véhicules. Elle est désormais renforcée et n'occasionnera plus de danger.

3/ Projet Lavoir :

Les travaux du « projet lavoir » avancent avec la pose du portail, des gardes corps et jardinières sur l'enceinte délimitant cet espace.



Les sanitaires publics, plus modernes, sont eux aussi également fonctionnels et mis à disposition dès le début de l'année 2024.

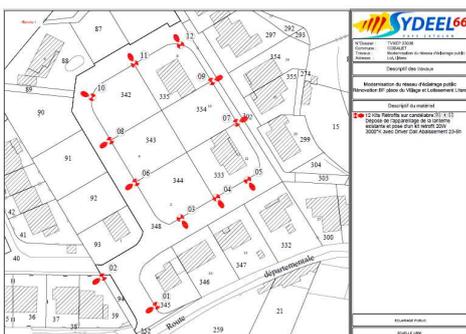
Le mobilier urbain a été livré en Mairie, et mis en place sur site.



Pour rappel :

La restauration de ce lieu permettra de servir de **point de rencontres** pour les habitants grâce aux composteurs collectifs, boîte à lire ou lors des festivités : vide grenier, castagnade, vernissage « Toiles de Codalet »...

4/ Modernisation Eclairage Public :



Une convention avec le Sydeell66 a été signée ayant pour objectif la modernisation du réseau de l'éclairage public. Concrètement il s'agit de remplacer les lanternes actuelles par des kits rétrofits à leds sur les secteurs du centre village et le lotissement la Llitéra.

Le financement de ces travaux a été effectué en grande partie par les économies effectuées par l'extinction des éclairages la nuit mais également par la participation du Sydeell66 (Fond vert). La programmation de ces travaux s'étendra sur les 5 prochaines années.

5/ Cabanon aux jardins familiaux :

Les jardiniers pourront disposer, pour janvier 2024, d'un nouveau cabanon en cours de construction au moment l'écriture de cet article. Vous êtes intéressé par une parcelle d'un des 2 jardins familiaux :

Pour réserver, rien de plus simple:

Contact Mail : jhoanni@wanadoo.fr

Tel: 06 33 40 34 42



6/ Travaux de voiries : ligne jaune et poteaux Nogarol



Pour des raisons liées à une utilisation abusive de personnes extérieures à la commune, les nombreux containers qui étaient disposés sur la route de St Michel (CD27), ont été déplacés un peu plus haut : à l'embranchement chemin de Nougarol / Imp Abbat Oliba. .

De plus, 2 poteaux et du marquage au sol ont pour mission d'assurer la sécurité des personnes jusqu'au passage piétons .

7/ Composteur Collectif (arrière du lavoir)

Pourquoi des composteurs collectifs ?

Dès janvier 2024, les communes ont l'obligation de proposer un compostage aux habitants n'ayant pas de jardin. De plus, afin de limiter le poids des poubelles vertes par conséquent le coût de l'enlèvement, le compostage est fortement conseillé.

PS : Il reste des petites poubelles de transfert (domicile - composteur) toujours disponibles en Mairie.



8/ Fermeture du réseau cuivré

La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours dans notre département afin d'apporter l'Internet fixe à très haut débit partout sur le territoire.

Dans ce cadre, Orange a initié un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre.

Ce qui implique une migration des usagers vers de nouvelles technologies plus modernes et plus performantes, telles que la fibre optique, les réseaux très haut débit mobile ou satellite.

La commune de Codalet a été présélectionnée pour que la fermeture commerciale du réseau cuivré intervienne en janvier 2026 et la fermeture technique en janvier 2027.



Vie en collectivité :

1/ Rappels nuisances :

Concernant les nuisances sonores et suivant l'arrêté municipal de 2009, les horaires de bricolage, jardinage (tondeuse, débroussaileuse, raboteuse etc..) sont planifiés comme suit :

- Jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h

- Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Concernant le brûlage des végétaux et suivant l'arrêté préfectoral N°DDTM-SEFR-2019176-002, l'incinération des déchets ménagers et en particulier le brûlage des déchets verts à l'air libre sont interdits toute l'année.

2/ Calendrier des collectes des ordures ménagères :



Pour rappel : **Trier c'est bien ; Bien trier c'est mieux** parce que :



3/ Service Com Com :

Vous souhaitez effectuer une demande d'urbanisme au format numérique, inscrire votre enfant au centre de loisirs le plus proche, avoir des renseignements sur la collecte des déchets etc... :



Accueil Conflent Canigó Institution Services Tourisme Intranet

Voir site : <https://www.conflentcanigo.fr/services>

4/ ASA des Canaux de la Llitera :



Mettant à profit la fermeture du Canal de Bohère pour des raisons de travaux au mois d'octobre, L'ASA a fait appel à l'entreprise TSA-Organisations pour procéder à la réparation de deux fuites importantes sur les canaux. Le premier chantier a eu lieu sur le Rec Sacrista, en amont de la Remise. Le deuxième s'est déroulé sur le Rec del Molí, à hauteur du cimetière. Malgré la période de sécheresse, l'eau a toujours couru dans les canaux. La décision d'alimenter le Rec del Molí et La Plana depuis le Canal de Bohère, s'est révélée précieuse. Cependant, le faible niveau de la Llitera entraîne une baisse importante de l'approvisionnement sur le Rec Sacrista et celui de Llongadera.

5/ Ouverture de la Mairie au public :

Suite à une réorganisation du service administratif de la mairie de CODALET, nous vous informons que les PERMANENCES au PUBLIC auront lieu à partir de janvier 2024 :

MARDI ET JEUDI de 9 h à 16 H (sans interruption).

**Vous pouvez toujours laisser un message au 04.68.96.45.77
ou prendre rendez-vous.**



6/ Charte de la collectivité éco exemplaire :

La commune de Codalet est engagée depuis un certain nombre d'années à réaliser des actions visant à la protection de l'environnement. Cet engagement est désormais matérialisé par la signature d'une charte de la collectivité « Eco-exemplaire ».

Concrètement la Mairie s'engage à :

- Réduire les déchets de papiers (administration)
- Réduire la nocivité des produits dangereux (collecte piles, produits d'entretien etc...)
- Réduire les déchets d'emballage et alimentaire (composteur collectif...)
- Réduire les déchets de service (jardinage sans produit chimique...)
- Réduire les consommations d'énergie (extinction des lumières la nuit, leds et robinets poussoir)



7/ Extrait de naissance :

Pour aider les habitants de la commune, le guide "Comment obtenir un acte de naissance gratuitement" est disponible à l'adresse suivante : <https://www.extraitactenaissance.com/tuto/>

8/ Gravats :



Ce qui était un tas de **déchets inertes** à utiliser pour l'aménagement de l'accessibilité du cimetière est devenu une **décharge illégale** se caractérisant par des apports réguliers et importants de déchets provenant de professionnels et parfois de particuliers.

Le principe général de responsabilité est que « *tout producteur ou détenteur est responsable de la gestion de ses déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers* » (Art. L.541-2 du code de l'environnement).

Les articles R.632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets.

Festivités et commémorations

1/ Opération Brioche :

Cette année, l'opération brioche a remporté un franc succès par la vente de deux cartons de plus que l'année dernière, soit 280€ de recette au profit de l'association UNAPEI (Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés).



2/ Cérémonie du 11 Novembre :

A 11 heures précises, après que les cloches aient sonné, une trentaine de personnes s'est rassemblée afin de commémorer la cérémonie du 11 novembre. Le dépôt de gerbe aux monuments aux morts organisé par la municipalité fût réalisé par la jeunesse codaletoise et a été suivi par un apéritif républicain. Merci à toutes les personnes présentes.



3/ Halloween et castagnade : (ou l'inverse)

Après 2 années d'absences, le comité des fêtes avait à cœur d'organiser à nouveau la traditionnelle castagnade, en l'associant à une fête moins locale qu'est Halloween. Cette association a permis de faire rencontrer les divers habitants de Codalet dans un moment de partage et de convivialité.



4/ Téléthon 2023 :



La traditionnelle randonnée du Téléthon à Codalet, intitulée « la rondes des aqueducs » a pu s'effectuer le samedi 9 novembre en empruntant les différents canaux environnants.

Le comité des fêtes tenait à remercier tous les participants, notamment les 14 randonneurs, qui ont permis de récolter des fonds à savoir 110 € reversés à l'AFM TELETHON.

5/ Carnaval de Prades :

La date du carnaval vient d'être validée pour le dimanche 3 mars 2024, cavalcade et bal pour enfants dans la halle des sports en suivant.

Comme chaque année la Mairie de Prades sollicite les associations afin qu'elles puissent réfléchir avec ses adhérents si elles souhaitent y participer.

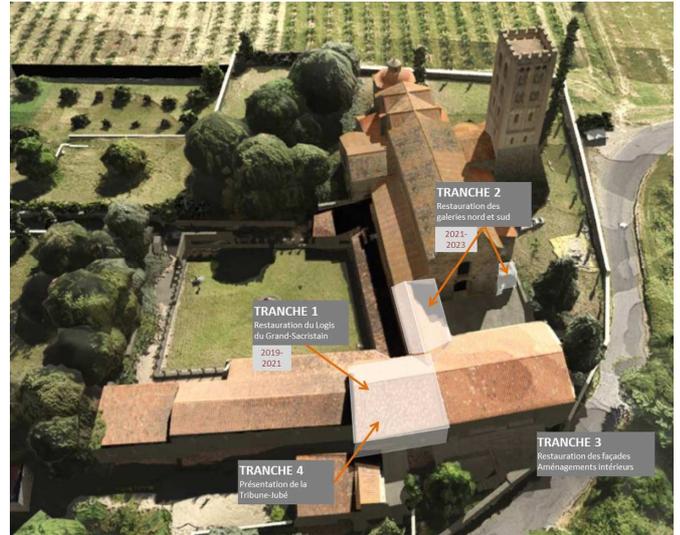
Les comités des fêtes des villages du Conflent sont également invités à se joindre au défilé s'ils le souhaitent.



5/ Projet St Michel de Cuxa :

Les dernières semaines (novembre-décembre 2023) ont vu l'aboutissement d'une phase significative du chantier de Cuxa : nécessités par la réglementation anti-sismique, les puissants renforts métalliques de la galerie nord dégagée ont été mis en place. Avec ces opérations, la deuxième tranche touche à sa fin. Nous sommes au seuil de la troisième, consacrée au traitement des façades, pour laquelle les décisions de financement sont obtenues ou en voie de l'être, de l'État (DRAC), de la Région et du Département. Pour tout cela et les tranches qui suivront par la suite (aménagement intérieur) votre aide sera encore et toujours nécessaire. Je veux, à cette étape, vous remercier une fois de plus de votre générosité pour nous avoir aidés jusqu'ici et vous inviter, autant qu'il vous le sera possible à poursuivre ce passionnant projet avec nous.

Olivier poisson



Les recettes à Kiki

Ingrédients :

1/Noisettes	350g
sucre en poudre	175g
sucre glace	175g
blancs d œuf	350g

2/Crème au beurre

Jaunes d' œufs	20 pièces
beurre	500g
sucre cristal (sirop)	340g
eau (sirop)	140g

Bon à savoir

Succès Noisette

1/ Griller les noisettes, enlever la peau, les hacher finement. Peser le sucre en poudre et le sucre glace. Mélanger les 2 sucres. Mélanger 1/3 du sucre avec les noisettes hachées. Monter les blancs en neige ferme, serrer à mi parcours avec 40g de sucre en poudre. Incorporer délicatement les 2/3 de sucre restant, puis le mélange noisette/sucre. Etaler sur une plaque de cuisson recouverte d'un papier siliconé environ 1 cm d'épaisseur. Enfourner à 135° pendant 40 minutes.

2/ Réaliser la crème au beurre. Clarifier les œufs. Mettre les jaunes dans le bol du batteur et réserver les blancs. Peser l'eau et le sucre cristal dans une petite casserole. Détailler le beurre en morceaux de la grosseur d'une noix. Batta les jaunes avec un sachet de sucre vanillé jusqu'à blanchissement. Lorsque le sirop arrive à 112°, le verser sur les jaunes blanchis. Puis battre à grande vitesse jusqu'à ce que le mélange tiédisse. Alors ajouter le beurre morceau par morceau. Ajouter l'arome café et réserver en enceinte réfrigérée. Après refroidissement monter le succès.

Les artisans et commerçants exerçant ou habitant sur son territoire :

CHARPENTE DU CONFLENT
 MAISON OSSATURE BOIS - CHARPENTE - COUVERTURE

Francis LAURIOL - gérant 06 31 38 24 50
 Frédéric PEZZINI - devis 06 20 60 13 22
 Sandrine PRUGNIEL - administratif 07 83 34 00 56

✉ charpenteduconflent@gmail.com

National: A48773 Régional: 2290

Jean-Louis DUPOUY
 Architecte DPLG

12, chemin de Nougarsols
 66500 CODALET

Tél : 04.68.05.87.43
 Port: 06.17.04.18.16
 Email: dupouy.jean-louis@hotmail.fr

Garrigue Vincent
 ESPACES VERTS

06 19 85 67 16
 vincentgarrigue@free.fr



ARCHITECTURE & MAÎTRISE D'OEUVRE

gaea.kyriaco@gmail.com
 06 95 41 74 37

C.B.S
 Conflent Bricolage Service

Prestations de services de bricolage à domicile

06 08 65 07 42
 fredgalibert@orange.fr

Siret : 94288433500013

Contact



53, Rue Marie-Thérèse Camps
66500 CODALET

☎ 06 87 48 03 49
📷 @latelierdelafemme.byclaire

HORAIRES
Du lundi au vendredi
9h00 - 19h00 Non Stop

LE DEBOUCHEUR
CATALAN

VOTRE **SERVICE D'URGENCE** POUR LE DÉBOUCHAGE,
LE CURAGE, LE DÉ-RACINAGE, L'INSPECTION VIDÉOS
DE CANALISATION, LE POMPAGE DE FOSSE ET BAC
A DÉGRAISSER.

📍 Prades 66500 **07.44.30.31.32**

Drainage lymphatique
Méthode Renata França.

LES MAINS D'ELIZA
06 17 34 27 03




LES JARDINS DE ROUSQUILLE
ŒUFS FRAIS DE CATEGORIE A

07 66 75 65 67
lesjardinsderousquille@gmail.com

POISSONNERIE
DU CONFLENT

LE MEILLEUR DE LA MER

6 RUE JEAN JAURÈS 66500 PRADES
04 68 96 54 93 / 06 19 87 79 88

TOURNEE LOCALE
06 86 04 54 47

MERCREDI : Codalet, Serdinya, Joncet, Olette,
Souanyas, Marians, Nyer
JEUDI : marché de Vinca ou marché de Nefiach
SAMEDI : marché de Vernet les Bains



Fromagerie de Saint Michel de Cuxa GAEC
CIVIL Ignasi BELLMUNT Montserrat
[06 27 24 47 39](tel:0627244739)
montse.civil@orange.fr

Nos joies

- Naissance de Lucas COTXET à Perpignan le 07 Mars 2023 à 21h51

Nos peines

- Décès de Mme MONET, épouse FIGA à Prades le 13 Septembre 2023

**Vous trouverez tous les « Codalet Infos » sur le site de la mairie (www.codalet.fr)
mais aussi toutes les informations légales et relatives à notre commune sur
l'application PanneauPocket.**

